



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE DU VAR

PREFECTURE DU VAUCLUSE

Les Préfets communiquent

Arrêté de non-consommation des poissons pêchés dans la Durance entre le barrage de l'Escale et le barrage de Cadarache

Les Préfets des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse, en concertation avec les différents services de l'Etat, ont décidé de renouveler l'interdiction de consommer les poissons pêchés dans la Durance entre le pied du barrage de l'Escale (limite amont) et le barrage de Cadarache (limite aval).

Dans le cadre de leur rôle de contrôle des installations classées, les représentants de l'Etat font régulièrement procéder à des mesures de la qualité des eaux départementales (campagnes de pêche et de suivi du milieu).

Les résultats de la campagne 2009 relative à la moyenne Durance, transmis par la Société ARKEMA à l'Inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ont révélé une présence de mercure, méthyl-mercure et polychlorobiphényles (P.C.B.) dans la chair des poissons pêchés.

Afin d'éviter tout risque sanitaire en cas de consommation **réitérée** des poissons atteints, les Préfets des départements cités ont adopté une position de précaution. En l'attente de résultats complémentaires, ils ont décidé d'interdire toute consommation des poissons pêchés entre le barrage de l'Escale et le barrage de Cadarache.

Il convient de rappeler que depuis 2005, la consommation des poissons pêchés dans la Durance était déjà interdite par un arrêté « No-Kill ». Ainsi, ce dispositif tend seulement à maintenir et actualiser la protection de la santé publique et de l'environnement.

Contact presse 04 : Jean-Romain Pinguet - 04 92 36 72 10
communication@alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Contact Presse 13 : Frechier-Mey Tessa - 04 91 15 62 65
tessa.frechier-mey@bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Contact presse 83 : Bousquet Marie-France - 04 94 18 80 30
Marie-France.BOUSQUET@var.pref.gouv.fr

Contact presse 84 : Haas Josiane & Karine Costes - 04 88 17 80 40 /41
josiane.haas@vaucluse.pref.gouv.fr